



Spécial

COMMISSION
BRUXELLES

**Action de formation
de mise à niveau à Bruxelles
"Initiation à la compréhension de l'économie :
ce qu'est l'économie
et comment évolue l'environnement économique".**

Action de formation de mise à niveau *formation modulaire* à Bruxelles

"Initiation à la compréhension de l'économie : ce qu'est l'économie et comment évolue l'environnement économique".

CONTEXTE

le cycle de cours s'adresse à tous les fonctionnaires et agents qui souhaitent, pour différentes raisons, rafraîchir leurs connaissances dans le domaine de l'économie afin de pouvoir mieux situer et effectuer leur travail, présent ou à venir, dans l'Institution.

OBJECTIF

la formation modulaire doit offrir à chaque fonctionnaire et agent la possibilité d'approfondir et d'élargir ses connaissances et d'enrichir sa personnalité.

Cette formation doit permettre aux fonctionnaires et agents de mieux s'adapter à de nouvelles tâches (mobilité), à assumer des responsabilités accrues (promotion) ou à acquérir de nouvelles connaissances et à accroître leurs qualifications (épanouissement personnel).

Ce cycle de cours est complémentaire à d'autres actions de formation spécifiques pour différentes branches d'activités et/ou à d'autres actions de formation internes ou externes à l'Institution. Le personnel qui aurait des difficultés à suivre ce programme ou qui souhaiterait bénéficier d'un autre programme spécifique, pourra trouver des solutions adaptées à ses exigences dans le cadre des règles portant application de l'article 24 du Statut pour La formation externe.

PRESENTATION DE LA FORMATION MODULAIRE

Formation modulaire est une méthode active de formation qui présente des caractéristiques originales.

Chaque participant peut choisir, en fonction de ses objectifs, s'il doit suivre l'entièreté de la formation, plusieurs modules ou seulement un module, tout en ayant la certitude que la formation suivie lui donnera des connaissances supplémentaires qui lui seront utiles.

La progressivité du cours s'effectue par modules indépendants les uns des autres mais interconnectés et appartenant tous au même domaine proposé.

A chaque module, le participant découvre des informations qu'il pourra compléter par une documentation et des exercices, pour acquérir ainsi et progressivement les connaissances nécessaires à l'exécution des tâches à accomplir.

Chaque module se terminera par un ensemble de questions-réponses entre chargés de cours et participants, qui permettra de faire le point sur la matière étudiée et donc permettre à chaque participant d'acquérir un sentiment de satisfaction qui doit le mettre en confiance et l'encourager à poursuivre son étude dans la ligne qui lui sera conseillée, ou qu'il pourra adapter à ses besoins spécifiques et éventuellement participer à la séance d'évaluation des connaissances.

la formation modulaire, d'autre part, offre des avantages certains pour tous. D'abord un gain de temps car on pourra plus facilement choisir la partie qui intéresse ; une souplesse évidente car on peut se limiter à l'un ou l'autre aspect de la matière pour y revenir et la compléter à des moments différents. le rôle du chargé de cours ne se limite pas seulement à assurer un échange de savoir entre participants et lui-même, mais s'étend au rôle de "facilitateur" d'apprentissage et de "communicateur" entre participants. Dans ce contexte, le matériel qui est en rapport avec le cours doit permettre aux intéressés de retrouver les éléments essentiels d'une guidance dans le processus d'apprentissage qui - étant différent de participant à participant - peut être mieux adapté ; pour certains, dans la forme de participation au cours, pour d'autres dans l'étude du matériel écrit, et pour d'autres encore dans l'audition de cassettes.

Dans ce contexte, le contrôle de l'acquis peut exister ou non, en fonction des objectifs personnels poursuivis : le résultat de ce contrôle, si effectué, sera l'obtention d'une attestation de fréquentation.

CONTENU DE LA FORMATION

"Initiation à la compréhension de l'économe : ce qu'est l'économie et comment évolue l'environnement économique"

INTRODUCTION

- l'activité économique et son circuit.
- les principaux agents économiques et leurs fonctions :
 - . entreprises, ménages, institutions financières, administrations publiques, commerce extérieur.
- les principaux marchés et leurs interdépendances :
 - . marché des biens et services, marché financier, marché du travail.

PREMIER NODULE : l'ENTREPRISE

- Analyse de son comportement : les contraintes au niveau des coûts,
le chiffre d'affaire et le résultat.
- l'investissement et sa rentabilité.
- les besoins en capitaux et le coût du capital utilisé (l'influence du taux d'intérêt).
- le bilan et le compte de résultats.
- la politique de prix : la rémunération du travail et la rémunération du capital comme principales composantes du prix.
- la position de l'entreprise sur son marché : les ajustements possibles en prix ou (et) en quantités.
- la valeur ajoutée : mesure de la contribution de l'entreprise à l'activité économique.
- Nombreuses illustrations.

DEUXIEME MODULE : **l'ACTIVITE ECONOMIQUE D'UN PAYS**

- De la valeur ajoutée au tableau des échanges intersectoriels (T.E.S.).
- Du T.E.S. au Produit Intérieur Brut (P.I.B.).
- les facteurs de soutien de l'activité économique :
 - . la consommation privée ;
 - . la consommation publique ;
 - . le commerce extérieur.
- le Revenu National et ses principales composantes.
- Comparaison des principaux pays industrialisés.
 - le poids des Etats-Unis dans le monde.
 - la position du Japon et de l'Allemagne.

TROISIEME MODULE : **POLITIQUES DE RELANCE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE**

- Politique budgétaire ou politique fiscale.
- Conséquences sur le déficit budgétaire, sur la balance commerciale et la balance des capitaux.
- la théorie keynésienne et l'effet multiplicateur.
- la crise de 1929-1933.
- les chocs pétroliers des années 1970.
- la crise actuelle.

QUATRIEME MODULE :LE POIDS PU SECTEUR PUBLIC ET DE LA CONTRAINTE EXTERIEURE

- Le Budget de L'Etat.
- Les besoins de financement du secteur public, la dette publique. Le taux d'intérêt et la balance des capitaux.
- La pression fiscale et para-fiscale.
- Les politiques de nationalisation et de privatisation.
- Comparaison des principaux pays industrialisés.
- La Balance Commerciale et Les termes de l'échange.
- La Balance des Opérations Courantes, la Balance des Capitaux et la Balance des paiements.
- Les Réserves de Change (Or, Devises).
- Comparaison des principaux pays industrialisés.
- Le Pétrole, les chocs pétroliers et les balances commerciales.
- Les échanges infra-communautaires et le S.M.E.

CINQUIEME MODULE : MONNAIE, INFLATION ET CHOMAGE

- La monnaie, comme moyen d'échange.
- La création monétaire et le système bancaire.
- La Banque Centrale : la banque des banques.
- La masse monétaire et l'équation de FISHER.
- Les instruments de la politique monétaire.
- La Bundesbank et la politique monétaire.
- Taux d'intérêt, crédit et inflation.
- Taux d'intérêt nominal et taux d'intérêt réel.
- L'inflation, les salaires et le chômage (la courbe de PHILIPS).
- La démographie et l'économie.
- Quid du chômage en l'an 2000.

SIXIEME MODULE : LES MARCHES FINANCIERS

- Le développement de La sphère financière.
- Le marché des obligations.
- L'évolution du cours des obligations.
- Le taux d'intérêt et Les S.I.C.A.V.
- Le marché des actions.
- L'évolution du cours des actions.
- Le crash du 19 octobre 1987 et ses conséquences.
- Le marché des changes.
- L'évolution du cours des devises et la théorie de la parité du pouvoir d'achat.
- Le dollar : son importance dans l'économie et L'explication de sa parité.
- Le Japon, comme nouvelle puissance "financière, et l'invasion des financiers japonais.

SEPTIEME MODULE : LES NOUVEAUX INSTRUMENTS FINANCIERS

- L'évolution récente et l'avenir des nouveaux instruments financiers.
- Les marchés a Terme d'Instruments Financiers (les Futures).
- Les Options sur Devises.
- Les Options sur Taux d'Intérêt.
- Les Options sur Actions.
- Les Swaps.

METHODOLOGIE

Les cours seront assurés en Langue française, par le Professeur Philippe VAN NAMEN, professeur d'économie et finances à l'I.C.H.E.C. Bruxelles.

Pour chaque module (voir points précédents), la méthodologie de travail sera la suivante :

- a) Après l'introduction du chargé des cours,
- b) un débat sera favorisé par ce dernier pour permettre un approfondissement du sujet traité, ainsi que l'éclaircissement de l'un ou l'autre point qui pourrait apparaître comme non évident.
- c) Les participants, sur la base du cours lui-même et des discussions intervenues dans les débats, auront à étudier la documentation qui leur sera remise en vue de la séance de contrôle collective.
- d) Cette séance permettra de faire le point des progrès accomplis, vérifier Les connaissances acquises et,
- e) par un travail en groupe, élaborer le résumé du module et détecter Les éventuels approfondissements nécessaires pour chaque participant (séance d'évaluation collective). Dans cette phase ou immédiatement après, des correspondances Linguistiques dans d'autres Langues seront aussi recherchées et favorisées.

MOYENS

Les moyens d'apprentissage doivent être adaptés aux objectifs de chaque participant.

De ce fait. Les moyens suivants sont offerts :

- a) Conférence : pour celui qui veut suivre entièrement le cours, ou des modules particuliers.
 - b) Matériel de référence : donné par le chargé de cours.
 - c) Pour ceux qui ne pourront pas suivre le cours, absents ou non-admis à cause du nombre limité de places, les conférences seront enregistrées et les cassettes disponibles, pour consultation et étude, en médiathèque, accompagnées du matériel de référence.
 - d) Les travaux d'évaluation en groupe, effectués en classe sous le contrôle du chargé de cours, seront successifs aux conférences et à l'étude du matériel, et permettront au chargé de cours d'élaborer avec les participants le schéma final du module étudié, en le confrontant avec le schéma initial. Cette activité permettra au chargé de cours de contrôler les connaissances acquises par les participants et, dès lors, de pouvoir donner des renseignements complémentaires adaptés aux besoins spécifiques.
- Cette partie peut être complétée par des travaux individuels indiqués par le chargé de cours.

- N.B. 1) Les conférences et Les cassettes sont utiles à tous ceux qui désirent suivre le cycle entier ou seulement un module. La participation partielle à un module n'est pas prévue.
- 2) Travaux individuels, étude du matériel prévu pour le cours et travaux en groupe sont indispensables pour ceux qui désirent participer à une séance d'évaluation en groupe qui ne sera pas globale, mais module par module.

Les cassettes et le matériel de référence donné ou élaboré pendant le cours pourront être consultés par ceux qui, désirant une "formation/information" dans le domaine choisi, n'auront pas pu être inscrits au cycle à cause du nombre restreint de places disponibles.

Chaque participant, en fonction des choix opérés au moment de l'inscription au cours, recevra un badge distinctif. Ce badge permettra au chargé de cours et aux organisateurs de répartir les participants pour les travaux à effectuer et opérer les contrôles nécessaires sur Le processus d'apprentissage.

Bien qu'une priorité soit prévue pour ceux qui voudraient suivre l'entièreté du cours et se soumettre aux travaux d'évaluation en groupe, un certain nombre de places seront aussi prévues pour les autres inscrits.

Les présences au cours seront relevées au début de chaque séance.

Une séance d'explication générale précédera le début du cours et à cette séance seront convoqués tous les admis, participants effectifs ou non. Tout le long du cours une assistance est prévue : a) de la part du chargé de cours, sur le contenu de la matière enseignée, qui sera à la disposition des admis, tous les vendredis de 14h00 à 14h30 dans la même salle où le cours sera donné ; b) au niveau de la méthodologie d'étude, de la part d'un représentant de La Division Formation du Personnel, en principe tous les jeudis de 13h00 à 15h00, dans les locaux de la Médiathèque, L.57 salle 0/A et c) au niveau de l'organisation générale et pour La documentation, Mlle Lutje SpeLberg et Mme Marques, secrétaires à La Division Formation du Personnel, L.57 7/15, tél. 53111.

ASPECTS PRATIQUES

La durée du cours sera d'environ 80 heures. Le rythme de cours sera d'une séance de 4 heures par semaine. Afin d'éviter des dérangements inopportuns, prière de bien vouloir respecter, avec précision. Les heures de début et de fin du cours.

Dans toute la mesure du possible, le début du cours sera prévu vers la moitié du mois de mars 1988 et la fin du cours vers la moitié du mois de décembre 1988.

Il faut souligner qu'entre fin juin et fin septembre les cours seront suspendus.

Le cours aura le déroulement suivant :

Introduction : L'activité économique.

18 mars 1988 de 14h30 à 18h30 salle : O.B. (Loi 57)

Module 1 : L'Entreprise.

25 mars 1988 de 14h30 à 18h30 salle : O.B. (Loi 57)

15 avril 1988 de 14h30 à 18h30 salle : O.B. (Loi 57)

22 avril 1988 de 14h30 à 18h30 salle : O.B. (Loi 57)

29 avril 1988 de 14h30 à 18h30 salle : O.B. (Loi 57)

Module 2 : L'activité économique d'un pays.

20 mai 1988 de 14h30 à 18h30 salle : O.B. (Loi 57)

03 juin 1988 de 14h30 à 18h30 salle : O.B. (Loi 57)

10 juin 1988 de 14h30 à 18h30 salle : O.B. (Loi 57)

Module 3 : Politiques de l'activité économique.

17 juin 1988 de 14h30 à 18h30 salle : O.B. (Loi 57)

24 juin 1988 de 14h30 à 18h30 salle : O.B. (Loi 57)

Module 4 : le poids du secteur public et de la contrainte extérieure.

30 septembre 1988 de 17h30 à 18h30 salle : O.B. (loi 57)

07 octobre 1988 de 17h30 à 18h30 salle : O.B. (loi 57)

Module 5 : Monnaie, inflation et chômage.

14 octobre 1988 de 17h30 à 18h30 salle : O.B. (loi 57)

21 octobre 1988 de 17h30 à 18h30 salle : O.B. (loi 57)

28 octobre 1988 de 17h30 à 18h30 salle : O.B. (loi 57)

Module 6 : les marchés financiers.

11 novembre 1988 de 17h30 à 18h30 salle : O.B. (loi 57)

18 novembre 1988 de 17h30 à 18h30 salle : O.B. (loi 57)

25 novembre 1988 de 17h30 à 18h30 salle : O.B. (loi 57)

Module 7 : les nouveaux instruments financiers.

02 décembre 1988 de 17h30 à 18h30 salle : O.B. (loi 57)

09 décembre 1988 de 17h30 à 18h30 salle : O.B. (loi 57)

N.B. Au terme de chaque module, il est prévu un test de vérification collective. Pour chaque séance il va de soi qu'il sera demandé à chaque participant un travail personnel d'environ 1h30 par semaine, consacré à l'étude de la documentation fournie et/ou à des exercices proposés par le chargé de cours. Sans un tel effort personnel, le cycle de formation ne pourrait pas atteindre ses objectifs.

* *
* ,

Les inscriptions au cours devront se faire à l'aide du formulaire en annexe qui devra parvenir à la Division Formation du Personnel IX.A.3. - L.57 7/15 avant le 25 février 1988.

SUITES POSSIBLES

Un complément à ce cours est aussi envisagé pour permettre un approfondissement au contexte communautaire. Ce complément pourrait se baser sur l'expérience déjà effectuée dans l'organisation des cours "l'économie et les finances de la Communauté européenne". Au stade actuel, les thèmes suivants semblent pouvoir être retenus :

- 1) Répercussions de l'interdépendance économique et de l'évolution de la structure de l'économie dans la Communauté européenne sur les politiques des gouvernements nationaux.
- 2) Structure économique de La Communauté :
 - . Situation actuelle et perspectives,
 - . L'achèvement du marché intérieur.
- 3) Relations économiques extérieures et politique externe. Problèmes généraux et endettement.
- 4) Relations économiques extérieures et politique externe. Relations avec les grands pays industrialisés (USA et Japon notamment).
- 5) Relations économiques extérieures et politique externe. Relations avec les P.V.D.
- 6) La formulation des orientations en matière de politique économique au niveau communautaire.
- 7) Le S.M.E. - L'unité de compte - Les emprunts communautaires - Evolution et perspectives.

- 8) Présentation des instruments financiers communautaires (subventions et. prêts, procédures relatives aux P.I.M. et Fonds européens).
- 9) Les instruments financiers communautaires des prêts
Evolution récente et orientation pure.

Une communication ultérieure précisera la durée de cette IIème partie, la date de début et les conditions d'admission.

Ce programme complémentaire sera élaboré et défini avec La coopération active des Directions générales et Services concernés.

Le programme définitif de ces cours sera publié durant Le deuxième semestre 1988.

**DEMANDE DE PARTICIPATION A UNE ACTION DE FORMATION
PRESENTÉE SUR INITIATIVE INDIVIDUELLE**

1. FONCTIONNAIRE OU AGENT CONCERNE PAR LA DEMANDE

Nom Prénom
Bureau Tél.
Fonctionnaire/temporaire/auxiliaire/agent local
Niveau d'études Langue maternelle
2e langue Autres langues
Lieu d'affectation Entrée en service
D.G. et service Cat./grade N° pers.

Intitulé et durée des actions suivies au cours de l'année
précédente et de l'année en cours :

2. ACTION DE FORMATION DE MISE A NIVEAU - FORMATION MODULAIRE

**"Initiation à la compréhension de l'économie : ce qu'est
l'économie et comment évolue l'environnement économique"**

Pour suivre valablement ce cours, il est souhaitable de
posséder des connaissances équivalent à un niveau BAC. A
défaut, prière de compléter cette demande par un très bref
curriculum.

Ayant pris connaissance de l'information relative à
l'organisation de la formation modulaire "cycle économie", je
demande à être inscrit(e) suivant la formule :

- a) Participation à l'entièreté du cours.....|___|
b) Participation limitée à plusieurs modules
(préciser lesquels).....|___|
c) Participation limitée à un seul module
(préciser lequel).....|___|
d) Disposer du matériel proposé
(K7, documentation, etc.).....|___|

NB Pour les options a, b, c, il faut aussi indiquer si on
veut :

- a) Participer aux travaux en groupe.....|oui| |non|
b) Soutenir le test de vérification.....|oui| |non|

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Avez-vous déjà suivi préalablement des cours d'économie ?

OUI | ___ | NON | ___ |

Prière de préciser :
.....
.....

4. MOTIVATION ET OBJECTIFS A ATTEINDRE PAR LA FORMATION ENVISAGEE

.....
.....
.....

En cas d'acceptation de cette demande, je m'engage à suivre l'ensemble de l'action demandée.

Date : Signature :

5. AVIS DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT

Compatibilité de l'action avec les exigences du bon fonctionnement du service

Compatible | ___ | Incompatible | ___ |

Date : Signature (cat./grade).....

6. AVIS DU DIRECTEUR GENERAL OU DE SON REPRESENTANT

Avis favorable | ___ | Avis défavorable | ___ |

Date :

Nom : Signature :

Para estar al corriente de las iniciativas de la Comisión, de las decisiones del Consejo y de la vida de la Casa,

Para conocer la posición de la Comisión en las grandes citas comunitarias o mundiales, en las encrucijadas y desafíos de nuestro tiempo,

ESCUCHE

cada día, de lunes a viernes

el informafono

- boletín informativo cotidiano -

formando el nº **761** de su teléfono

Para saber tudo sobre as iniciativas da Comissão, as decisões dos Conselhos e sobre a vida desta casa,

para conhecer as posições da Comissão sobre as grandes questões comunitarias ou mundiais, as apostas e os desafios da nossa era

OUÇA

diariamente, de segunda a sexta-feira

o "informaphone"

- serviço diário de informação -

ligando para o nº **761**